

A l'issue d'une visite effectuée récemment sur des vestiges situés à Chaux-des-Crotenay, Foncine-le-Bas, Les Planches-en-Montagne et Crans, l'archéologue Jean-René Le Nézet, Conservateur du musée et du site d'Izernore, a bien voulu nous communiquer ses « impressions de voyageur ». La « confrontation » de ces impressions avec les hypothèses nombreuses aujourd'hui émises sur ces lieux et vestiges confirme tout l'intérêt de l'initiation d'une démarche scientifique pour en déterminer le caractère et les dimensions archéologiques réels.

LES ABATTOIS

Le choix de l'installation du site dit « Les Abattois », sur la commune de Chaux-des-Crotenay, offre les trois conditions principales à tout établissement pastoral ancien : la présence du bois pour la construction des habitats en cabanes, des pâturages de bonne qualité et une situation défensive prévenant toute attaque.

La première approche du site nous met en présence d'un robuste mur constitué de blocs de gélifraction, qui fait penser d'emblée aux puissants murs des villages ceinturés du néolithique final de type Boussargues en Languedoc, dans l'arrière pays de Montpellier (Gutherz, Colomer *et alii*, 1984). En suivant ce mur, à l'origine probablement surmonté d'une palissade de bois, apparaissent des percées qui semblent indiquer la présence de portes dont l'une assez monumentale. De part et d'autre de cette entrée, aux blocs d'angle imposants, des niches semi-circulaires ont été installées. A Boussargues, et dans d'autres villages du même type appartenant à la culture de Fontbouisse, ces niches qui ont recelé un matériel céramique important, ont été analysées comme étant à la fois des lieux de stockage de denrées et des postes d'observation. En effet, la situation topographique de ce village sur une grande partie de l'enceinte offre un point de vue sur la vallée en contrebas qui permet d'anticiper la visite d'inopportuns. Ces villages abritent des cabanes de bois, qui devraient être repérables si elles mêmes ont été construites comme l'enceinte sur « solins » de pierres. Un nettoyage extensif permettrait de vérifier cette hypothèse.

La longue occupation de ce secteur est avérée par la présence au sud est d'une zone funéraire où l'on peut observer au moins deux types d'inhumations, comme le montre le schéma levé par André Berthier. La première appartiendrait à la période dolmenique (autour de - 4000) ; la seconde, dans son prolongement et dans le même axe en tumulus, au premier âge du fer (- 1000/- 800). Les constructeurs de *tumuli*, dans l'axe au Nord des éventuels dolmens, semblent nous indiquer qu'ils avaient connaissance de la fonction de ceux-ci. De nombreux tertres sont visibles au Sud de cette installation. Ils donnent le sentiment que l'occupation du premier âge du fer fut plus étendue que l'établissement néolithique, bien que si dolmens il y a, ceux-ci relèvent de l'inhumation collective.

Deux tours puissamment construites de gros blocs de pierres en rupture de pente, face à la vallée, font penser, compte tenu de leur situation, à des tours de guet. D'autres constructions sur la même ligne et de même facture seraient à rattacher à cette fonction « défensive », plutôt qu'à d'autres tertres funéraires. Les deux pierres en saillie sur la façade extérieure de ces tours semblent plus servir de calage des moellons afin d'éviter un glissement sur ce terrain pentu.

LA CINGERNAUX

Le site de la Cingernaux évoque le même type d'occupation que « Les Abattois » : construction de mur en amoncellement et entrées (?) en gros blocs. La topographie du lieu est favorable à la création d'un village. Une entrée (?) barrant la grande allée d'accès est encore nettement visible. En poursuivant cette allée en combe, un espace moins escarpé favorise l'installation de cabanes. L'une d'elles, assez importante, est repérable avec son pilier central et son accès. Le débroussaillage des abords de cette construction laisse apparaître d'autres aménagements, mais dont le plan sort difficilement sans opération de fouille.

IMPRESSIONS D'UN VOYAGEUR

(suite)

A la périphérie de cet ensemble ceinturé, comme aux Abattois, une solide porte ouvre sur une zone à « tertres ». La destination de ces tertres pourra être déterminée par une investigation archéologique soumise à autorisation de l'État (DRAC). Cependant, et compte tenu de la situation géographique de ce « village », il est peu probable que nous soyons en présence d'une occupation postérieure à l'époque gauloise (second âge du fer pour le plus récent). Nous aurions, sinon des traces écrites, du moins une tradition orale et des vestiges plus marqués s'il s'était agi des périodes médiévales. De plus, si nous sommes en présence de *tumuli*, ces rites funéraires disparaissent à la fin du premier âge du fer.

SOUS CHALAMET

L'identification du site de « Sous Chalamet » est plus délicate. La présence de tertres (nettement plus modestes que les précédents) rappelle davantage les épierrements destinés à libérer l'humus favorisant l'implantation de pâturages et de cultures. Deux monuments à pierres levées sont toutefois visibles sur le même terrain, qui corroboreraient la perdurance d'un culte funéraire, mais là aussi, comme aux Abattois, trois millénaires séparent ces deux rites.

LA SAPINÉE

Quant à la concentration de tertres sur le terrain dit « La Sapinée », seule une fouille, comme sur les trois autres sites, pourra déterminer leur fonction. Les plus importants sont alignés et forment une limite périphérique aux plus nombreux et plus modestes de ces amas. Cette organisation n'est pas le fruit du hasard et mérite une investigation plus poussée afin d'en préciser leur éventuel contenu et leur datation.

STRUCTURE « AUX TROIS DALLES »

La structure « Aux trois dalles » peut être identifiée comme étant l'accès à la chambre mortuaire d'un dolmen à couloir, bien fréquent sur tout le territoire depuis le cinquième millénaire avant notre ère. Une partie importante du cairn le recouvrant et sa table fragmentée sont nettement identifiables. La fouille plus avant de la chambre laisserait apparaître les vestiges habituels de ce type de sépulture collective.

En conclusion, les sites précités traduisent la longue occupation préhistorique et antique de cette région (- 4500/+ 400) et soulignent l'intérêt que nos ancêtres ont eu pour elle. Elle offre à la fois les ingrédients nécessaires à la vie quotidienne : abondance de l'eau, pâturages verdoyants, bonne terre et systèmes défensifs naturels, qui ont vu les hommes privilégier cet endroit. Les légions romaines, elles mêmes, ont choisi d'y installer un *castrum* peut être en superposition à un *oppidum* gaulois très important. La puissance du mur d'enceinte témoigne de cette volonté d'une installation durable et, ici encore, une fouille mettrait en évidence les vestiges tant espérés par les archéologues. Dans tous les cas, d'un strict point de vue topographique et militaire, et compte tenu de ces constructions lisibles aujourd'hui, ce site offre les garanties de protection Sud de la région avant et après la conquête.